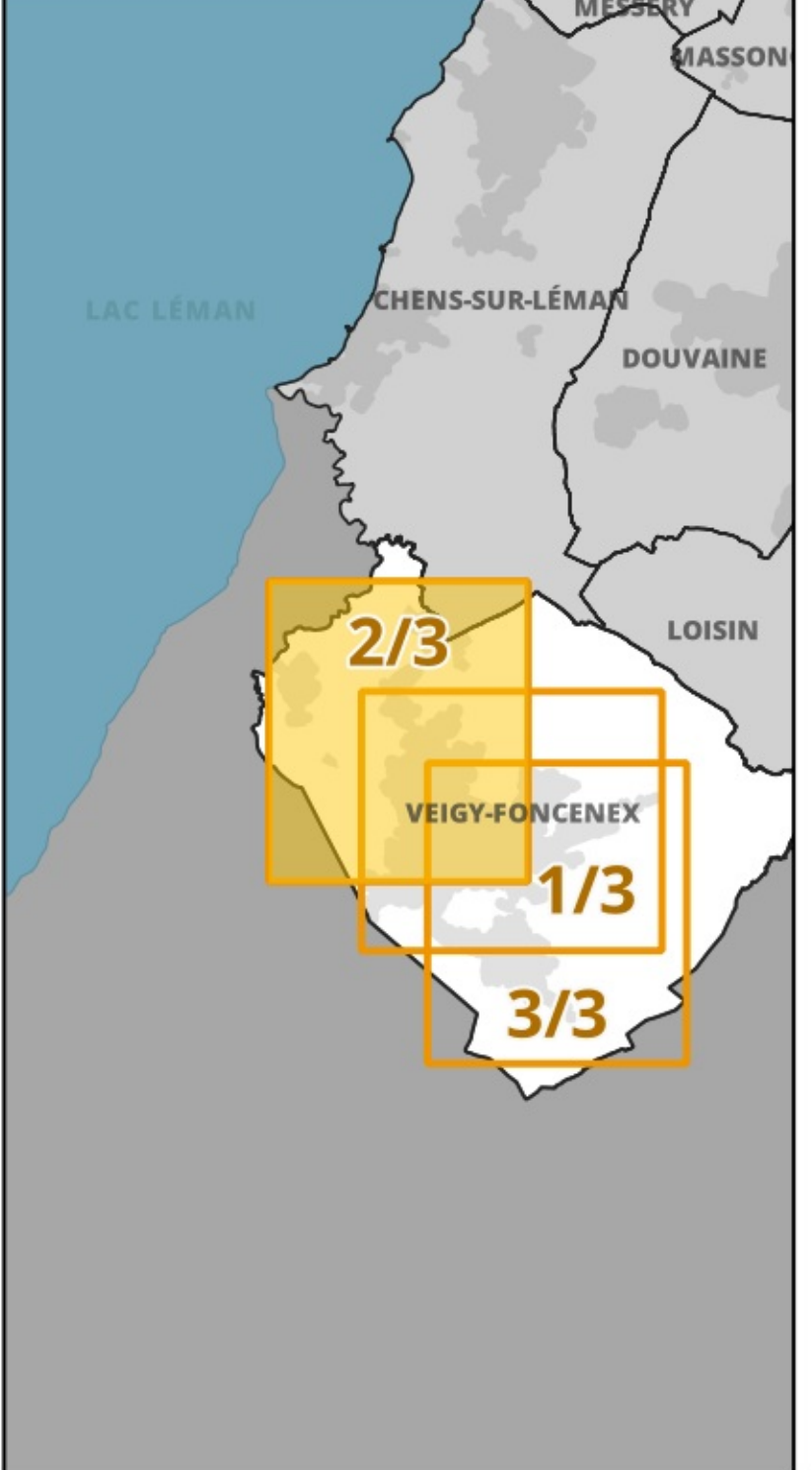




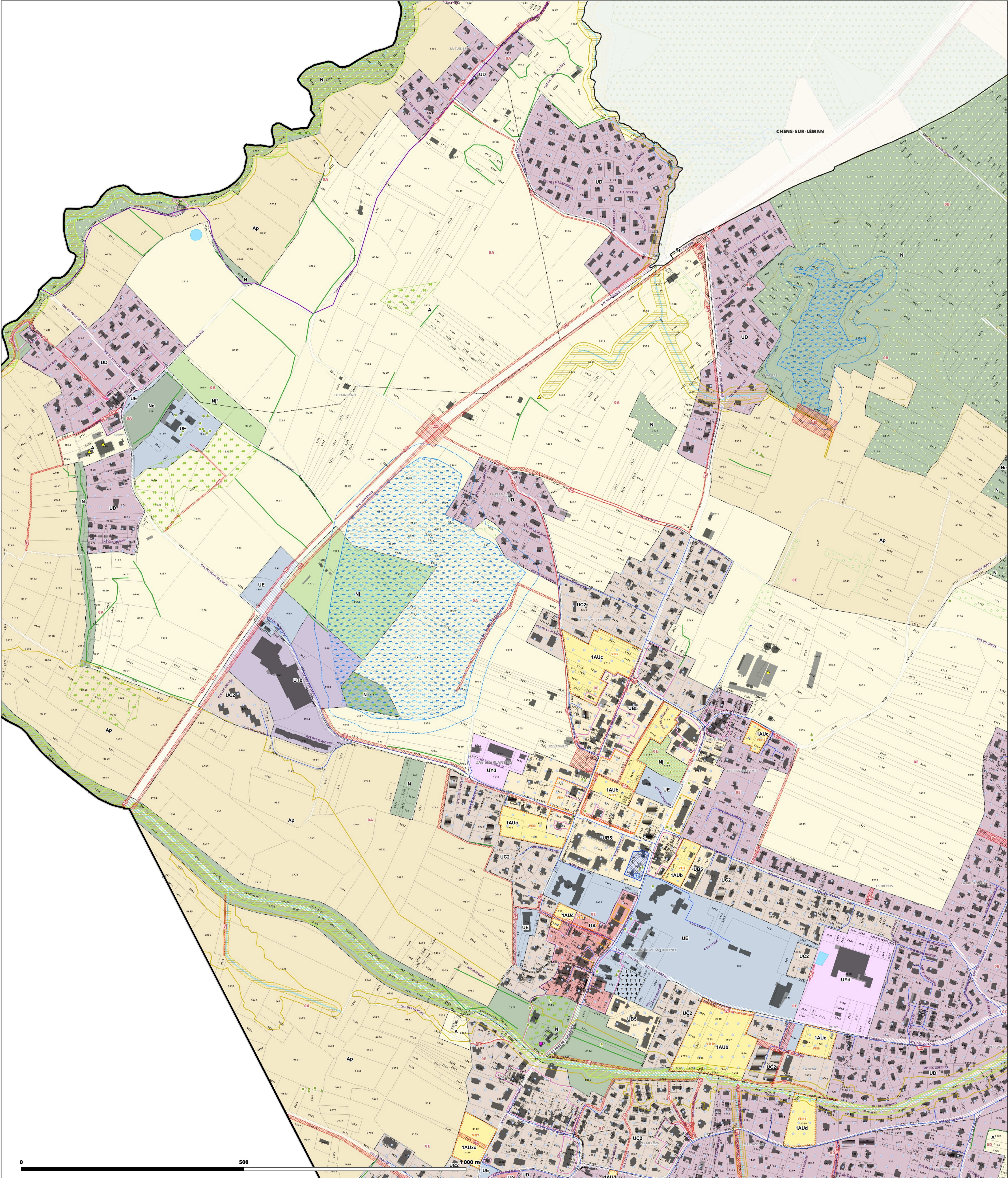
</



Liste de emplacements réservés et bénéficiaires (BENEF):	
COM : Commune / DEP: Département/ TA: Thonon Agglomération	
EXT	LIBELLÉ DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ
727	Création de la voie de desserte de la ZAD de la Verdence
728	Aménagement du Chemin des Merveilles
729	Aménagement d'un carrefour route du Chablais et chemin des Vannères dans le cadre de l'OAP future
730	Création d'une voie de desserte au lieu-dit "Rantet"
731	Aménagement de la Route de Foncenex
732	Aménagement du CR des Sables - Secteur Champ du Noyer
733	Création d'un chemin piéton (longueur 200m sur une largeur de 2m)
734	Aménagement du Chemin de Caribou
735	Aménagement du Chemin des Granges
736	Travaux de confort sur plusieurs Prés d'Arce
737	Aménagement chemin du Château de Crivy
738	Aménagement et sécurisation de la route de la Planchette
739	Travaux piétons/cyclistes entre la route des Mermes et Les Nourties via l'herminette
740	Création d'un chemin piéton secteur Champ Bordon à Foncenex (longueur 200m sur une largeur de 2m)
741	Aménagement d'une voie mixte piétons-cyclistes entre le Chemin du marais de Saurille jusqu'à la route de la Planchette
742	Desserte - largeur 3 mètres
743	Création d'un desserte de la zone d'urbanisation future des Nourties et d'un chemin piéton
744	Création d'un site propre et arrêt transport en commun et voie modes doux
745	Aménagement du carrefour entre la RD1005 et la RD 35
746	Aménagement du Chemin de la Tuillière (aux Aglands)
747	Aménagement du Chemin de la Bavière
748	Bassin de rétention
749	Aménagement chemin Triche Labau (175m de longueur 2m de largeur)
750	Logements sociaux (logements ou BRS)
751	Création chemin piéton entre la route du Chablais, le Parc des Vannères et le chemin des Vannères
752	Schéma cyclable - élargissement 1,50 mètres de la voirie douce existante
753	Création d'une liaison piétonne et cycliste entre le Chemin de la Bavière et le Port des Gouliettes
754	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Vannères / route de Ballavaux
755	Aménagement et sécurisation de la route des Plantettes
756	Monté sociale 100% et 8 à 8.5 dans le cadre de l'OAP
757	Création d'une liaison piétons - cyclistes route des Mermes
758	Création d'une voie de desserte du secteur de la Moutette
759	Aménagement du Chemin des Caves

EXT	LIBELLÉ DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	COM	SURF (m2)
760	Aménagement et sécurisation du carrefour Triche Labau / Route des Vannères	COM	354
761	Aménagement et sécurisation du carrefour Route des Vannères/Route des Mermes	COM	297
762	Aménagement voirie	COM	809
763	Aménagement et sécurisation du carrefour route de la Planchette et chemin des Vannères	COM	2134
764	Création d'une voie verte (longueur 453m largeur 5m - ancienne voie du Tram)	COM	3206
765	Création d'une liaison piétons et cyclistes entre la Route des Mermes et l'herminette	COM	294
766	Aménagement du Chemin de la Tuillière	COM	1518
767	Aménagement et sécurisation pour desservir le secteur des Triquets	COM	132
768	Création d'une voie d'accès (les Grandes Vignes)	COM	594
769	Création d'un chemin piéton le long de l'herminette	COM	659
770	Aménagement du Chemin des Champ Mouzy	COM	308
771	Aménagement et sécurisation du secteur Les Nourties	COM	430
772	Aménagement du Chemin de la Tuillière (aux Aglands)	COM	3024
773	Aménagement du Chemin des Lombards	COM	416
774	Création d'une liaison piétons et cyclistes entre l'impasse de Verdaine et la Route des Plantettes	COM	2708
775	Voie verte	COM	190
776	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Vannères / route de Ballavaux	COM	2512
777	Création voirie route du Chablais (2m de largeur)	COM	152
778	Aménagement du Chemin des Rues	COM	1846
779	Aménagement de sécurité sur la RD35	COM	132
780	Création d'une voie verte route de Ballavaux	COM	2473
781	Logements sociaux (logements ou BRS)	COM	6484
782	Création d'une voie verte RD 1005	COM	11590
783	Création d'une liaison piétons et cyclistes entre le Chemin de Caribou et le Chemin des Mermes	COM	2155
784	Création d'un chemin piéton dans la continuité du chemin des Merveilles (longueur 140m sur une largeur de 2m)	COM	276
785	Création d'une liaison piétons/cyclistes entre le CR dit des Prés Chénivets, CR des Prés Communaux, route de Foncenex et la route des Mermes	COM	4881
786	Création desserte Rouvaux - largeur 5,50 mètres	COM	267
787	Aménagement et sécurisation de la route des Vannères côté Bois Brûlés	COM	2172
788	Aménagement et sécurisation de la route de Foncenex	COM	857
789	Aménagement carrefour RD 1005, route de la Planchette et chemin des Lombards (rond-point)	COM	3098
790	Création d'une liaison piétons et cyclistes entre le Chemin rural dit des Meurs et le Chemin des Marais	COM	1159
791	Aménagement du chemin du By (longueur 280m sur une largeur de 2m côté champ)	COM	1190
792	Création d'une liaison piétons - cyclistes route des Mermes	COM	662
793	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Mermes et allée des Capucines	COM	636
794	Création d'une voie de desserte entre le Chemin des Bougeries et le Chemin des Devants	COM	2750

795	Aménagement et sécurisation du chemin du Pré Pécot	COM	2628
796	Aménagement et sécurisation du chemin des Vannères	COM	665
797	Aménagement et sécurisation du carrefour route des Granges et chemin des Granges avec cheminement piétons jusqu'au Pré Pécot (largeur de 2m)	COM	541
798	Création d'une voie verte jusqu'à Lolo sur la route des Vannères	COM	3632



ZONAGE

Contours de zonage

Zones urbaines

- UA- Centralité historique
- UA- Centralité historique avec enjeu patrimonial renforcé
- UB1- Centralité contemporaine de densité renforcée du cœur de ville
- UB2- Centralité contemporaine de densité supérieure du cœur de ville
- UB3- Centralité contemporaine d'accompagnement de la centralité urbaine du cœur de ville de densité intermédiaire
- UB4- Centralité contemporaine d'accompagnement des centralités urbaines de densité intermédiaire à moyenne
- UB5- Centralité contemporaine d'accompagnement des centralités urbaines de densité moyenne
- UC1- Centralité périphérique du cœur de ville
- UC2- Centralité des communes villages et centralités périphériques des communes pôles
- UCp- Centralité des communes villages avec enjeux paysagers
- UD- Pavillonnaire au développement maîtrisé
- UDL- Pavillonnaire dans la bande littorale
- UE- Equipement public et/ou d'intérêt collectif
- UBS- Equipement public et/ou d'intérêt collectif à vocation d'enseignement
- UF- Zone urbaine dédiée aux infrastructures et équipements ferroviaires
- UH- Hameaux historiques
- Uj- Zone des parcs urbains
- UR- Habitat portuaire de Ripaille
- Uxr- Zone urbaine sans règlement - concernée par des OAP valant règlement
- UTa- Zone de tourisme du cœur de ville
- UTB- Zone de tourisme
- UX(a,b,c,d,e,f,g,h)- Zone d'activités économiques
- UY(a,b,c,d,e)- Zone commerciale

Zones agricoles

A- Zone agricole

- Ad- Zone agricole dédiée au stockage des déchets inertes
- Ad*- Zone agricole dédiée au stockage et traitement des déchets inertes
- Aht1- Zone agricole dédiée à une vocation d'hébergement touristique - évolution de sites existants
- Aht2- Zone agricole dédiée à une vocation d'hébergement touristique - nouveau site
- Ap- Zone agricole à protéger
- Api- Zone d'intérêt agricole à enjeux paysagers
- Ax1- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - évolution de sites existants
- Ax1*- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - évolution de sites existants

Zones naturelles

- N- Zone naturelle et forestière
- Nc(1,2,3)- Zone naturelle dédiée à l'accueil de campings
- Ncar- Zone de carrière
- Np- Secteur d'équipements publics ou d'intérêt collectifs
- Npvs- STECAL dédié à l'accueil des gens du voyage
- Npvs- STECAL dédié à l'accueil des gens du voyage sédentaires
- Nj- Np - Zone naturelle de jardins et parcs
- Nl- Zone naturelle littorale
- Nlj- Zone naturelle de jardin en zone littorale
- NR- STECAL à vocation de loisirs et tourisme
- Nx1- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace naturel - évolution de sites existants
- Nx2- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace naturel - création de nouvelles activités

PRESCRIPTIONS

Patrimoine végétal et paysager :

Espaces boisés classés

- Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
- Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral (art. L121-27 du CU)

Au titre de l'article L151-23 du CU

- Corridor vert
- Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
- Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
- Jardins, parcs
- Réservoirs de biodiversité (boisés, littoraux et prairiaux confondus)
- Réservoirs humides
- Zones humides
- Espaces de bon fonctionnement des zones humides
- Boisement
- Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
- Haie
- Arbre remarquable

Patrimoine bâti et paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du CU

- Patrimoine bâti
- Petit patrimoine
- Points de vue

Emplacements réservés

- Emplacements réservés aux voies publiques
- Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
- Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU

- Périmètre travaux autoroute A412
- Périmètre DUP autoroute A412
- Voies de circulation à créer, modifier ou conserver (PDIPR)

Autres prescriptions

- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU au titre de l'article L151-15 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - STRICT
- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
- Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Changement de destination - activités
- Changement de destination - patrimonial

INFORMATIONS

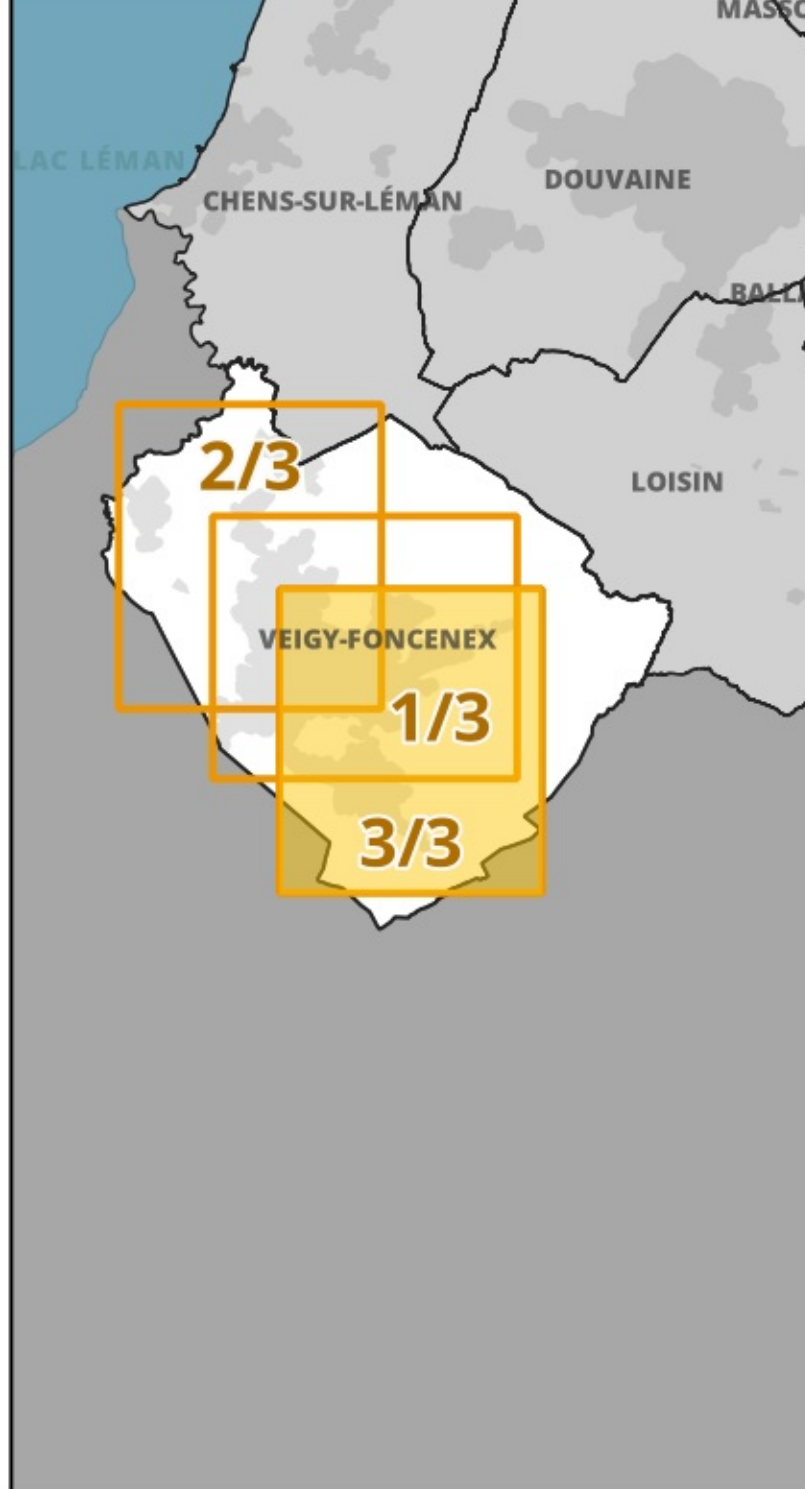
- Bande littorale des 100 mètres
- Espace proche rivage
- Cimetière
- Cours d'eau hors EBF
- Lignes électriques aériennes moyenne tension (HTA)
- Lignes haute et très haute tension (HTB)
- Réseau gaz à titre indicatif
- Bâtiment agricole

CADASTRE & CONTEXTE

- Limites de Thonon Agglomération
- Limites communales
- Surfaces en eau et cours d'eau
- Domaine public et routes
- Section cadastrale
- Parcelles
- Bâtiments cadastrés
- Bâtiment en dur
- Construction légère

Bâtiments non cadastrés

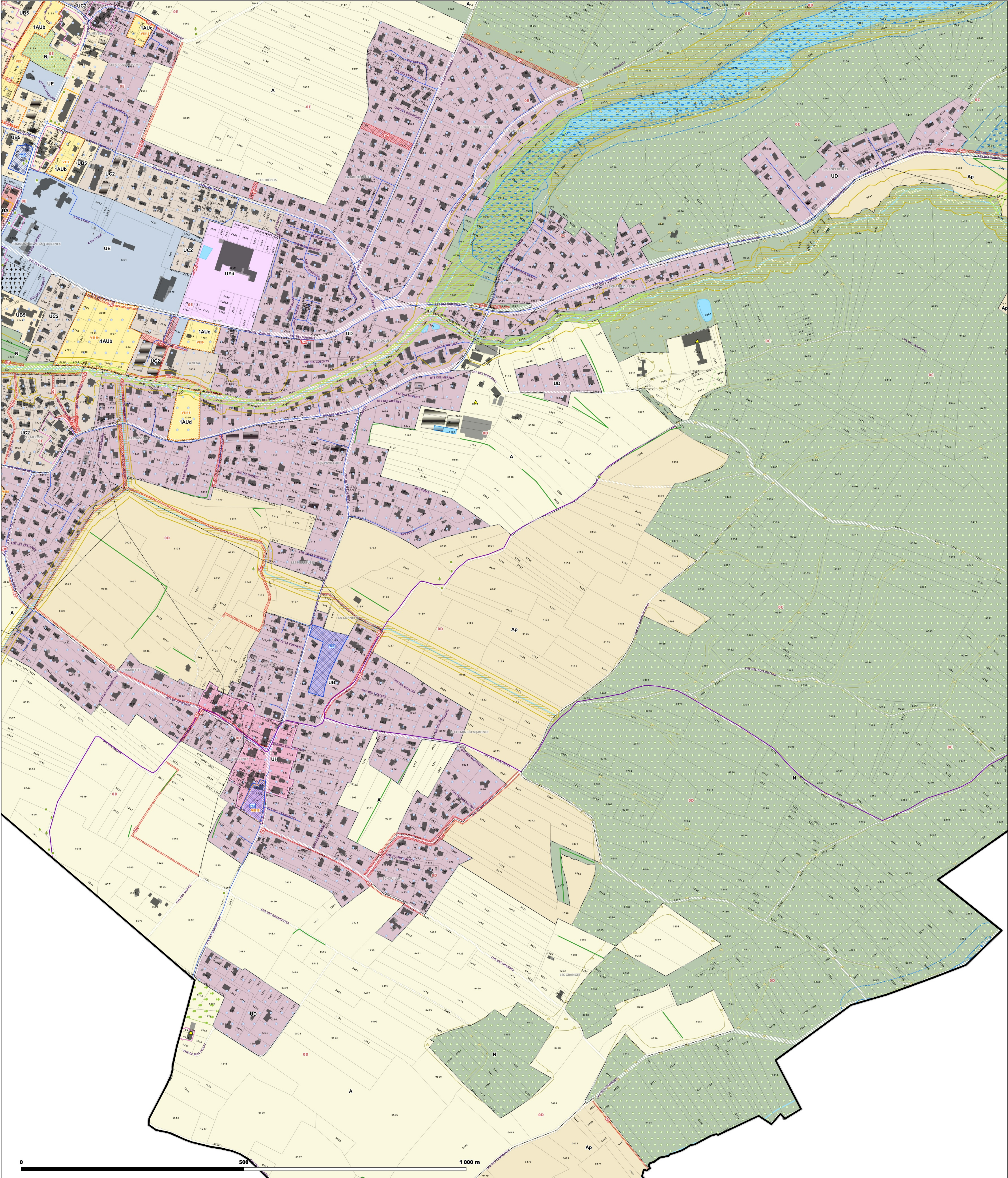
- Représentés à titre indicatif (EPQDE, 2025)
- Représentés à titre indicatif (NICOT IC, 2025)



Liste de emplacements réservés et bénéficiaires (BENEF):	
COM : Commune / DEP: Département/ TA: Thonon Agglomération	
LIBELLÉ DE L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ	BENEF SURF (M2)
727 Création de la voie de desserte de la ZAD de la Verdene	COM 354
728 Aménagement du Chemin des Merveilles	COM 75
729 Aménagement d'un carrefour route du Chablais et chemin des Vannières dans le cadre de l'OAP future	COM 318
730 Création d'une voie de desserte au lieu-dit "Rantet"	COM 831
731 Aménagement de la Route de Foncenex	COM 1718
732 Aménagement du CR des Solliers - Secteur Champ du Noyer	COM 12173
733 Création d'un cheminement piéton (longueur 200m sur une largeur de 2m)	COM 973
734 Aménagement du Chemin de Cambossi	COM 526
735 Aménagement du Chemin des Granges	COM 490
736 Poursuite de pontons sur plots Préf. d'Accès	COM 1863
737 Aménagement chemin du Château de Croy	COM 881
738 Aménagement et sécurisation de la route de la Planchette	COM 924
739 Passage piétons/cycles entre la route des Merveilles et Les Naurates via l'hermance	COM 433
740 Création d'un cheminement piéton secteur Champ Bordon à Foncenex (longueur 200m sur une largeur de 2m)	COM 387
741 Aménagement d'une voie mixte piétons-cycles entre le Chemin du marais de Saurouille jusqu'à la route de la Planchette	COM 1551
742 Desserte - largeur 3 mètres	COM 1551
743 Création d'une desserte de la zone d'urbanisation future des Naurates et d'un cheminement piéton	COM 1768
744 Création d'un site propre et arrêt transport en commun et voie modes doux	COM 6488
745 Aménagement du carrefour entre la RD1005 et la RD 35	COM 2558
746 Aménagement du Chemin de la Tuillière (aux Aglands)	COM 235
747 Aménagement du Chemin de la Bavière	COM 299
748 Bassin de rétention	COM 4347
749 Aménagement chemin Triche Labau (175m de longueur 2m de largeur)	COM 12173
750 Logements sociaux (logements ou BR)	COM 2294
751 Création cheminement piéton entre la route du Chablais, le Parc des Vannières et le chemin des Vannières	COM 1298
752 Schéma cyclable - élargissement 1,50 mètres de la voirie douce existante	COM 490
753 Création d'une liaison piétonne et cycles entre le Chemin de la Bavière et le Pont des Gouliettes	COM 1023
754 Aménagement et sécurisation du carrefour route des Vanniers / route de Ballavans	COM 1023
755 Aménagement et sécurisation de la route des Plantets	COM 1391
756 Monté sociale 100% et 8 à 8.5 dans le cadre de l'OAP	COM 1393
757 Création d'une liaison piétonne - cycles route des Merveilles	COM 2110
758 Création d'une voie de desserte du secteur de la Moutellette	COM 1860
759 Aménagement du Chemin des Croyes	COM 256

761 Aménagement et sécurisation du carrefour Triche Labau / Route des Vannières	COM 1247
761 Aménagement et sécurisation du carrefour Route des Vanniers/Route des Merveilles	COM 297
762 Aménagement voirie	COM 809
763 Aménagement et sécurisation du carrefour route de la Planchette et chemin des Vannières	COM 2134
764 Création d'une voie verte (longueur 453m largeur 5m - ancienne voie du Tram)	COM 3206
765 Création d'une liaison piétonne et cycles entre la Route des Merveilles et l'hermance	COM 294
766 Aménagement du Chemin de la Tuillière	COM 1518
767 Aménagement et sécurisation pour desservir le secteur des Triquets	COM 153
768 Création d'une voie d'accès (les Grandes Vignes)	COM 594
769 Création d'un cheminement piéton le long de l'hermance	COM 659
770 Aménagement du Chemin des Champ Moury	COM 398
771 Aménagement et sécurisation du secteur Les Naurates	COM 430
772 Aménagement du Chemin de la Tuillière (aux Aglands)	COM 3024
773 Aménagement du Chemin des Lombards	COM 416
774 Création d'une liaison piétonne et cycles entre l'impasse de Verdaine et la Route des Plantets	COM 2708
775 Voie verte	COM 190
776 Aménagement et sécurisation du carrefour route des Vanniers / route de Ballavans	COM 2512
777 Création voirie route du Chablais (2m de largeur)	COM 152
778 Aménagement du Chemin des Rues	COM 1846
779 Aménagement et sécurisation sur la RD35	COM 132
780 Création d'une voie verte route de Ballavans	COM 2413
781 Logements sociaux (logements ou BR)	COM 6484
782 Création d'une voie verte RD 1005	COM 11590
783 Création d'une liaison piétonne et cycles entre le Chemin de Cambossi et le Chemin des Merveilles	COM 2113
784 Création d'un cheminement piéton dans la continuité du chemin des Merveilles (longueur 140m sur une largeur de 2m)	COM 276
785 Création d'une liaison piétons/cycles entre le CR et des Prés Chénivères, CR des Prés Communaux, route de Foncenex et la route des Merveilles	COM 4881
786 Création desserte Nouveaux - largeur 5,50 mètres	COM 267
787 Aménagement et sécurisation de la route des Vanniers côté Bois Brûlés	COM 2112
788 Aménagement et sécurisation de la route de Foncenex	COM 857
789 Aménagement carrefour RD 1005, route de la Planchette et chemin des Lombards (rond-point)	COM 3098
790 Création d'une liaison piétonne et cycles entre le Chemin rural all. des Meury et le Chemin des Marais	COM 1159
791 Aménagement du chemin du By (longueur 280m sur une largeur de 2m côté champ)	COM 1190
792 Création d'une liaison piétons - cycles route des Merveilles	COM 692
793 Aménagement et sécurisation du carrefour route des Merveilles et allée des Capucines	COM 636
794 Création d'une voie de desserte entre le Chemin des Bougeries et le Chemin des Devants	COM 2750

795 Aménagement du Chemin du Pré Pasquet	COM 2628
795 Aménagement et sécurisation du chemin des Vannières	COM 665
797 Aménagement et sécurisation du carrefour route des Grangelettes et chemin des Granges avec cheminement piéton jusqu'au Pré Pasquet (largeur de 2m)	COM 541
798 Création d'une voie verte jusqu'à Lotin sur la route des Vanniers	COM 3632



ZONAGE
Contours de zonage
Zones urbaines
UA- Centralité historique
UAp- Centralité historique avec enjeu patrimonial renforcé
UB1- Centralité contemporaine de densité renforcée du cœur de ville
UB2- Centralité contemporaine de densité supérieure du cœur de ville
UB3- Centralité contemporaine d'accompagnement de la centralité urbaine du cœur de ville de densité intermédiaire
UB4- Centralité contemporaine d'accompagnement des centralités urbaines de densité intermédiaire à moyenne
UB5- Centralité contemporaine d'accompagnement des centralités urbaines de densité moyenne
UC1- Centralité périphérique du cœur de ville
UC2- Centralité des communes villages et centralités périphériques des communes pôles
UCp- Centralité des communes villages avec enjeux paysagers
UD- Pavillonnaire au développement maîtrisé
UDL- Pavillonnaire dans la bande littorale
UE- Equipement public et/ou d'intérêt collectif
UB1- Equipement public et/ou d'intérêt collectif à vocation d'enseignement
UF- Zone urbaine dédiée aux infrastructures et équipements ferroviaires
UH- Hameaux historiques
Uj- Zone des parcs urbains
UR- Habitat portuaire de Ripaille
Usr- Zone urbaine sans règlement - concernée par des OAP valant règlement
Uta- Zone de tourisme du cœur de ville
Utb- Zone de tourisme
UX(a,b,c,d,e,g,h) - Zone d'activités économiques
UY(a,b,c,d,e) - Zone commerciale

Zones à urbaniser
1AUB- Zone à urbaniser opérationnelle, dominante habitat - centralités urbaines
1AUC- Zone à urbaniser opérationnelle à dominante habitat - dans l'espace de développement des communes périurbaines et des villages et en espace de transition des communes pôles et du cœur urbain
1AUD- Zone à urbaniser opérationnelle à dominante habitat - dans l'espace résidentiel peu dense
1AU- Zone à urbaniser opérationnelle à vocation d'équipements publics et/ou d'intérêt collectif
1AUc- Zone à urbaniser opérationnelle à vocation touristique
1AUX(a,b,c) - Zone à urbaniser opérationnelle dédiée aux activités économiques
1AUj- Zone à urbaniser opérationnelle, dédiée aux activités commerciales périphériques
2AU- Zone à urbaniser stricte, à long terme (évolution du PLU nécessaire)
Zones agricoles
A- Zone agricole
Ad- Zone agricole dédiée au stockage des déchets inertes
Adp- Zone agricole dédiée au stockage et traitement des déchets inertes
Aht1- Zone agricole dédiée à une vocation d'hébergement touristique - évolution de sites existants
Aht2- Zone agricole dédiée à une vocation d'hébergement touristique - nouveau site
Ap- Zone agricole à protéger
Api- Zone d'intérêt agricole à enjeux paysagers
Ax1- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - évolution de sites existants
Ax1p- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace agricole - évolution de sites existants
Zones naturelles
N- Zone naturelle et forestière
Nc(1,2,3) - Zone naturelle dédiée à l'accueil de campings
Ncar- Zone de carrière
Ne- Secteur d'équipements publics ou d'intérêt collectifs
Npv- STECAL dédié à l'accueil des gens du voyage
NpvS- STECAL dédié à l'accueil des gens du voyage sédentaires
Np- Np - Zone naturelle de jardins et parcs
Nl- Zone naturelle littorale
Nlj- Zone naturelle de jardin en zone littorale
NIR- STECAL à vocation de loisirs et tourisme
Nx1- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace naturel - évolution de sites existants
Nx2- STECAL dédié aux activités économiques isolées au sein de l'espace naturel - création de nouvelles activités

PRESRIPTIONS
Patrimoine végétal et paysager :
Espaces boisés classés
Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du CU
Espace boisé classé significatif au titre de la loi littoral (art. L121-27 du CU)
Au titre de l'article L151-23 du CU
Corridor écologique
Espace de bon fonctionnement optimal des cours d'eau (EBF accompagnement)
Espace de bon fonctionnement nécessaire des cours d'eau (EBF strict)
Jardins, parcs
Réservoirs de biodiversité (boisés, littoraux et prairiaux confondus)
Zones humides
Espaces de bon fonctionnement des zones humides
Boisement
Terrain cultivé ou non bâti à protéger en zone urbaine au titre de l'article L151-23 du CU
Haie
Arbre remarquable
Patrimoine bâti et paysager à protéger au titre de l'article L151-19 du CU
Patrimoine bâti
Petit patrimoine
Points de vue
Emplacements réservés
Emplacements réservés aux voies publiques
Emplacements réservés au logement social/mixité sociale
Emplacements réservés : Secteurs en attente d'un projet d'aménagement global

Voies, chemins, transports publics à conserver et créer au titre de l'article L151-38 du CU
Périmètre travaux autoroute A412
Périmètre DUP autoroute A412
Voies de circulation à créer, modifier ou conserver (PDIPR)
Autres prescriptions
Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de projet (sans règlement)
Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et/ou au titre de l'article L151-15 du CU - STRICT
Linière commerciale protégée au titre de l'article L151-16 du CU - SOUPLE
Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques
Bâtiment susceptible de changer de destination
Changement de destination - activités
Changement de destination - patrimonial
INFORMATIONS
Bande littorale des 100 mètres
Espace proche rivage
Cimetière
Cours d'eau hors EBF
Lignes électriques aériennes moyenne tension (HTA)
Lignes haute et très haute tension (HTB)
Niveau gaz à titre indicatif
Bâtiment agricole
CADASTRE & CONTEXTE
Limites de Thonon Agglomération
Limites communales
Surfaces en eau et cours d'eau
Domaine public et routes
Section cadastrale
Parcelles
Bâtiments cadastrés
Bâtiment en dur
Construction légère
Bâtiments non cadastrés
Représentés à titre indicatif (EPODE, 2025)
Représentés à titre indicatif (Nicot IC, 2025)